DMP : la liste des médicaments essentiels nécessitant une surveillance est définie.

Compte Test - 2020-05-21 16:23:42 - Vu sur pharmacie.ma

Les pharmaciens responsables des établissements pharmaceutiques industriels (EPI) viennent de recevoir une correspondance émanant de la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) définissant la liste des molécules essentielles nécessitant une surveillance stricte durant la crise sanitaire. La circulaire 65/2020 précise que le suivi de ces molécules ne peut dispenser du suivi de la disponibilité des médicaments utilisés dans la prise en charge des maladies chroniques. Elle précise également que la liste en question est «dynamique». La DMP incite par ailleurs les EPI à notifier tout problème d'approvisionnement affectant les médicaments figurant sur la liste à l'Observatoire national des médicaments et produits de santé. Liste des médicaments essentiels : lien E-mail de l'Observatoire national : observatoire.nmps@sante.gov.ma